Conférence de presse 05 mars 2019 – La situation aux Éditions de l’Avenir

AJP et SDR L’Avenir

Pourquoi on a décidé de vous réunir aujourd’hui ?

L’AJP et la Société des Rédacteurs, ainsi que le représentant des cadres au conseil d’entreprise, ont décidé d’organiser une conférence de presse pour expliquer que le personnel de l’Avenir est outré et terriblement choqué  par la décision de la direction des EDA de procéder à 3 licenciements secs. Il l’est aussi par la brutalité de ces licenciements et par une communication de cette même direction qui est hors de toute réalité. Dans le communiqué diffusé hier par la direction, on insiste sur l’écoute et la dialogue et la volonté de paix sociale. Comment la direction peut-elle tenir de tels propos quand elle rallume le feu en ne tenant pas compte des avertissements précis formulés par les négociateurs de l’AJP et de la SDR qui ont rencontré Stéphane Moreau le dimanche 17 février, au lendemain de la publication dans nos colonnes du dossier sur la gestion des EDA par Nethys. Vous aurez noté que la direction a décidé de procéder aux licenciements à l’amorce d’une semaine de congé.

Avant de vous exposer  nos arguments, nous aimerions avant tout nous adresser à nos lecteurs. Nous ne nous battons pas seulement pour sauver nos emplois. Notre combat est aussi et avant tout celui de l’indépendance rédactionnelle, seul véritable garant d’une presse régionale de qualité.

Les grandes dates du conflit

**23 octobre 2018 :** annonce du projet de licenciement et de restructuration.

**05 décembre 2018 :** assemblée générale, protocole d’accord, où il est annoncé qu’il n’y aura pas de licenciements autres que le départs volontaires.

**Janvier 2019 :** nous prenons connaissance du texte définitif de la convention et apprenons avec stupéfaction qu’un des articles de cette convention prévoit que la direction s’octroie le droit de procéder à des licenciements secs , « au sein de la rédaction » précise même le texte si le nombre de départs n’est pas atteint.

**15 février 2019 :** clôture des inscriptions pour le départ en RCC et pour d’éventuels départs volontaires, en vue de leur inscription dans la demande de reconnaissance comme entreprise en restructuration. On apprend que le nombre de candidats n’atteint pas le nombre de départs exigé par la direction , soit une cinquantaine de travailleurs.

**16-17 février 2019 :** le samedi, après parution dans nos colonnes du dossier sur la gestion des EDA par son actionnaire Nethys, Stéphane Moreau demande à rencontrer le président de la SDR. Le lendemain, de nouvelles négociations sont organisées entre, d’une part, les représentants de la direction et, d’autre part, des représentants de l’AJP et de la SDR. Elles consacrent le respect de la convention journalistes, que réclame depuis le début des négociations les organisations représentatives des journalistes.  Dans cet accord, la direction précise qu’elle procédera à « maximum 4 licenciements ». Les représentants de l’AJP et de la SDR insisteront à plusieurs reprises sur le fait qu’ils n’accepteront aucun licenciement ciblé. Le nom d’Yves Raisière a été plus particulièrement cité. La direction connaît la ligne rouge à ne pas franchir.

**Fin février :** les représentants de l’AJP et de la SDR proposent d’inscrire plusieurs travailleurs dans la liste des départs, mais est confrontée à un refus systématique de la direction de procéder de la sorte. On comprend que la direction tient à procéder à des licenciements ciblés. Les rédacteurs en chef adjoints, qui insisteront aussi de leur côté pour que certains noms ne figurent pas parmi les licenciés, seront tenus à l’écart  de la décision, prise par le seul Management team et annoncée par le directeur des rédactions Philippe Lawson, accompagné du directeur général Yves Berlize.

Des licenciements ciblés

La direction prétend que les licenciements découlent de motifs organisationnels : en clair, il s’agirait de suppressions de fonction, peu importe le nom qui y est accolé. La réalité est tout autre quand on prend la peine de se pencher sur le CV des trois journalistes et responsables de rédaction licenciés.

**Yves Raisière** a débuté sa carrière comme photographe au Soir avant d’être engagé à Huy puis d’être nommé chef de projet à Liège avant de revenir, comme chef du service Info TE. C’est un journaliste extrêmement dynamique, créatif et qui n’hésite pas à se remettre en question. Il a d’ailleurs participé récemment à un salon des nouvelles technologies à Paris, avec un rédacteur en chef adjoint, preuve s’il en est de sa volonté de s’adapter et, mieux encore, d’anticiper les nouvelles réalités du métier. Comme chef de service, il était responsable des pages dans lesquelles sont parus les articles sur l’affaire Publifin et sur notre propre conflit social, page dont vous devinerez à quel point elles ont pu déplaire à d’aucuns. Son licenciement est intervenu alors que des alternatives étaient possibles et que l’intéressé était ouvert à changer de poste.

**Dominique Vellande** est un journaliste parmi les plus expérimentés et polyvalents. Il a occupé sept fonctions différentes. Il a démarré sa carrière à la locale Namur, a travaillé au service Info TE, a été chef d’édition à Huy et à Wavre. Il a été nommé responsable des enquêtes avant de s’occuper de la transversalité entre le tronc commun et les rédactions locales. Il n’échappera à personne qu’il a aussi exercé, pendant plusieurs mandats, des responsabilités syndicales, comme représentant des cadres au Conseil d’Entreprise. Ayant passé la main, il n’a eu de cesse de jouer les médiateurs, avec un sens de la diplomatie qu’on lui connaît. Comme journaliste, Dominique Vellande a aussi couvert une partie de l’affaire Publifin. Il fut le premier dans la presse belge à mettre en lumière la double casquette de Claude Parmentier, à la fois chez Publifin et au cabinet du ministre wallon des pouvoirs locaux Paul Furlan. On connaît la suite. Lors de son entretien de licenciement, Dominique a demandé le motif de son licenciement. Le directeur des rédactions a répondu qu’on ne ferait plus d’enquêtes dans le journal. Ce à quoi Dominique Vellande a répondu fort justement qu’il n’exerçait plus cette fonction.

**Cédric Rosenbaum** est community manager depuis trois ans. Il a été amené à mettre toute l’actualité relative à l’affaire Publifin et à notre conflit social sur les réseaux sociaux, sous la supervision de ses supérieurs. Vous comprendrez facilement que son poste est extrêmement délicat et visible. Vous noterez que son profil éminemment digital est dans la droite ligne de ce que souhaite la direction pour redéployer les EDA. Travaillant aussi pour Moustique, il avait reçu récemment une évaluation positive de son travail, tant pour les EDA que pour Moustique.

Le vrai enjeu : l’indépendance de la rédaction

Le fondement de notre combat est celui-ci. Il ne s’agit pas seulement de sauver nos emplois. Au-delà du sacrifice énorme demandé, notre combat témoigne aussi et avant tout de notre volonté de préserver notre indépendance rédactionnelle, seul véritable garant d’une presse régionale de qualité.

Le comportement de la direction laisse augurer des pires craintes. Lundi, en parallèle de la procédure de licenciement, des consignes claires ont été données et des mesures ont été prises pour contrôler les flux, tant sur les réseaux que notre site et le chemin de fer du journal.

En décapitant la tête du service Information générales et en annonçant que le service dépendra directement de la rédaction en chef, on peut craindre que ne s’instaure un régime de la censure.

C’est  donc pour cela que l’assemblée générale du personnel a déclaré qu’il était désormais définitivement impossible de travailler avec le directeur des rédactions M. Lawson dans le futur et confirmé, une fois de plus, son souhait de quitter le giron de Nethys.

Pour conclure, nous voulons, une fois encore remercier nos lecteurs. Par leurs réactions, ils ont toujours montré que notre combat pour l’indépendance et un journal de qualité était aussi le leur et nous les en remercions.